www.sirs-leshirondelles.fr

ANNÉE SCOLAIRE
2020-2021

LIVRET D'ACCUEIL

LA NEUVILLE-ROY - LEGLANTIERS - MONTIERS - PRONLEROY - WACQUEMOULIN

Mot d'accueil du Président

Créé en 2007, le Syndicat Scolaire « Les Hirondelles » assure la gestion du Regroupement Pédagogique Concentré de La Neuville-Roy ainsi que les services périscolaires et cantine.

Le syndicat est une intercommunalité qui regroupe les communes de La Neuville-Roy, Léglantiers, Montiers, Pronleroy et Wacquemoulin. 12 Conseillers municipaux de ces communes sièges au conseil syndical.

Ce livret d'accueil vous donne les principales informations pour la scolarité de votre enfant. La rentrée scolaire 2020 sera la première rentrée pour tous les enfants du regroupement dans le groupe Scolaire "Les Hirondelles" à La Neuville-Roy.

Ce nouvel équipement a été mis en service le 2 mars 2020 après plus de 10 ans de projet et 16 mois de travaux.

Bienvenue dans notre syndicat, je vous souhaite une bonne lecture de ce livret d'accueil, n'hésitez pas à consulter le site internet pour de plus amples renseignements.

Le Président
Thomas Lesueur

Ce livret d'accueil ne se veut pas exhaustif, Voir le règlement Intérieur pour plus d'information.

CALENDRIER SCOLAIRE

2021
2020

Rentrée des élèves	lundi 1 septembre 2020
Vacances de la Toussaint	du vendredi 16 octobre au lundi 2 novembre 2020
Vacances de Noël	du vendredi 18 décembre au lundi 4 janvier 2021
Vacances d'Hiver	du vendredi 19 février au lundi 8 mars 2021
Vacances de Printemps	du vendredi 23 avril au lundi 10 avril 2021
Vacances d'été	mardi 6 juillet 2021

Pour l'année 2020-2012, les classes vaqueront le vendredi **14 mai 2021.**

*Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués

FONCTIONNEMENT DE LA SEMAINE

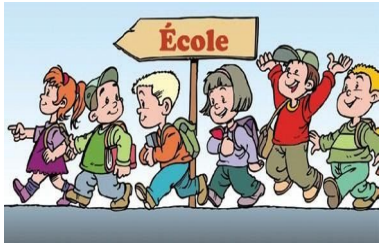

L'école fonctionne sur la semaine à 4 jours.

La répartition des élèves dans les 11 classes a pu se faire sans les contraintes des circuits de bus.

Les écoles ouvrent 10min avant le début de la classe

RPC Les Hirondelles		
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	08h55 à 12h10	13h40 à 16h25

Merci de respecter scrupuleusement les horaires ci-dessus ainsi que la signalétique pour votre stationnement aux abords de l'école

RAMASSAGE SCOLAIRE

Un système de ramassage scolaire gratuit est organisé par le Conseil Régional des Hauts de France entre l'école et les différents villages.

L'inscription au service est OBLIGATOIRE sur :
https://oise.transportscolaire.hautsdefrance.fr/usager/

Le personnel dans les bus a pour mission d'accompagner les plus petits (3-5 ans) à monter, s'attacher et descendre du bus.

Les parents doivent veiller à ce que les enfants soient ponctuels

au 1er septembre 2017

Année Scolaire 2020-2021

Syndicat Scolaire Les Hirondelles

La Neuville-Roy, Montiers, Wacquemoulin

BUS N°1 (Vert)

Communes desservies	Accueil	Début-Fin enseignement	Service de ramassage
La Neuville-Roy (Mairie)			8:25
La Neuville-Roy (Sucrerie)			8:30
Wacquemoulin			8:35
Montiers			8:45
La Neuville-Roy (RPC)	**8:45-8:55**	**8:55**	**8:55**
La Neuville-Roy (RPC)		**12:10**	**12:15**
La Neuville-Roy (Sucrerie)			**12:20**
Montiers			**12:25**
Wacquemoulin			**12:35**
La Neuville-Roy (RPC)			**12:45**
La Neuville-Roy (RPC)			**13:05**
La Neuville-Roy (Sucrerie)			**13:10**
Wacquemoulin			**13:15**
Montiers			**13:25**
La Neuville-Roy (RPC)	**13:30-13:40**	**13:40**	**13:35**
La Neuville-Roy (RPC)		**16:25**	**16:30**
La Neuville-Roy (Sucrerie)			**16:35**
Montiers			**16:40**
Wacquemoulin			**16:45**
La Neuville-Roy (RPC)			**16:55**

Léglantiers et Bus du midi

BUS N°2 (Jaune)

Communes desservies	Accueil	Début-Fin enseignement	Service de ramassage
Léglantiers (Ecole)			**8:45**
La Neuville-Roy (RPC)	**8:45-8:55**	**8:55**	**8:55**
La Neuville-Roy (RPC)		**12:10**	**12:15**
Léglantiers (Salle des Fêtes)			**12:24**
Léglantiers (Centre)			**12:25**
Pronleroy (Lotissement)			**12:30**
Pronleroy (Place)			**12:35**
La Neuville-Roy (ATSEM)			**12:45**
La Neuville-Roy (ATSEM)			**13:05**
Léglantiers (Centre)			**13:14**
Léglantiers (Salle des Fêtes)			**13:15**
Pronleroy (Lotissement)			**13:20**
Pronleroy (Place)			**13:25**
La Neuville-Roy (RPC)	**13:30-13:40**	**13:40**	**13:35**
La Neuville-Roy (RPC)		**16:25**	**16:30**
Léglantiers (Ecole)			**16:40**

Pronleroy

BUS N°3 (Orange)

Communes desservies	Accueil	Début-Fin enseignement	Service de ramassage
Pronleroy (Lotissement)			**8:40**
Pronleroy (Mairie)			**8:45**
La Neuville-Roy (RPC)	**8:45-8:55**	**8:55**	**8:55**
La Neuville-Roy (RPC)		**16:25**	**16:30**
Pronleroy (Lotissement)			**16:40**
Pronleroy (Mairie)			**16:45**

STRUCTURE PÉRISCOLAIRE

Accueil du matin	Cantine	Accueil du soir*	Mercredi**
7 h 30 à 8 h 55	12 h 10 à 13 h 40	16 h 25 à 18 h 00 Court 16 h 25 à 19 h 00 Long	8 h 00 à 18 h 00

**Accompagnement aux devoirs possible de 16h50 à 17h50 les lundis, mardis et jeudis*

*** Accueil pour tous les enfants résidants dans les communes membres du RPI*

Pendant les périodes de vacances, **A**ccueil de **L**oisirs **S**ans **H**ébergement la première semaine des vacances (sauf Vacances de Noël) de 8h à 18h.

Ouvert à tous les enfants des communes membres du RPI

Enfants entre 3 et 12 ans

Chaussons dans la structure d'accueil

Des chaussons de « type rythmique » seront fournis à votre enfant en début d'année et changés lorsque nécessaire. (Facturés 4€ aux familles)

DOSSIER D'INSCRIPTION UNIQUE SCOLAIRE/PÉRISCOLAIRE

Le dossier d'inscription est commun entre l'école et les services périscolaires.

Le Syndicat a mis à disposition des familles un site internet permettant de garder à jour toutes les informations au cours de l'année.

L'accès au site internet est par conséquent nécessaire pour toutes les familles, même celles n'utilisant pas les services périscolaires. Il permet, notamment, de recevoir les mails d'information.

Il est nécessaire de joindre à ce document, les pièces suivantes

- attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle, avec extension activités périscolaires pour l'année scolaire en-cours
- avis d'imposition N-1 pour les non-allocataires CAF
- justificatif de domicile

RÉSERVATION / ANNULATION

Les inscriptions à tous les services s'effectuent sur le site Internet du Syndicat.

Suite à votre inscription, vos identifiants de connexion vous seront envoyés par mail.

https://www.peri.sirs-leshirondelles.fr

Inscription à effectuer **7** jours à l'avance

Cet outil vous permet d'effectuer vos inscriptions à l'accueil du matin, à la cantine, à l'accueil du soir, ainsi qu'à l'accueil du centre de loisirs.
Il vous permettra également de suivre vos plannings et la facturation.

(Vidéo de démonstration disponible sur le site Internet)

En cas de sureffectif, le syndicat peut à tout moment refuser/annuler des inscriptions, si les conditions d'accueil ne peuvent être tenues. Ne seront alors acceptés dans le service d'accueil périscolaire que les enfants régulièrement inscrits et pour la cantine, les enfants dont les 2 parents travaillent.

En cas d'absence pour maladie, annulation possible sur présentation d'un certificat médical ou d'une ordonnance dans les 15 jours.

Dans tous les cas, nous vous demandons de prévenir de l'absence le plus rapidement possible.

RÈGLEMENT

La santé et la sécurité des enfants supposent que toutes les activités se déroulent en respectant les règles élémentaires de bonne conduite et notamment les consignes données par les animatrices et les agents de service.

Chaque enfant doit avoir un comportement correct et respectueux à l'égard :

- de ses camarades,
- du personnel d''encadrement,
- des lieux,
- de l''environnement,
- du matériel,
- de la nourriture.

Les dégradations matérielles engagent la responsabilité des parents.

Le non-respect de ces règles pourra entraîner, de la part du Président du Syndicat, 3 sanctions différentes selon la gravité de l'acte :

- signature d'un engagement moral avec les parents et l'enfant,
- exclusion temporaire pour une durée d'une semaine,
- exclusion définitive.

PROCÉDURE EN CAS D'ACCIDENT

Le personnel d'encadrement a l'obligation d'alerter le SAMU qui oriente l'équipe soit vers les pompiers ; soit vers un médecin traitant.
Ce n'est qu'ensuite que le personnel d'encadrement contactera les parents.

Nous vous invitons à tenir à jour la liste des contacts et numéros de téléphone sur votre « Fiche Famille » ainsi que les renseignements médicaux susceptibles d'avoir des répercussions sur le déroulement de l'accueil.

VÊTEMENTS DE VOTRE ENFANT

Vu le grand nombre de vêtements oubliés, il est souhaitable de marquer chaque vêtement au nom de l'enfant.

ASSOCIATIONS d'aide aux écoles du RPI

Beaucoup de projets (voyages, piscines, acquisition de matériels...) ou d'aménagements ne peuvent être envisagés sans le soutien de cette association.

Les Enfants d'Abord

Association commune pour les 5 villages

http://lesenfantsdabordrpi.e-monsite.com/

lesenfantsdabord.president@orange.fr

RPC "Les Hirondelles"

Directeur :

Tél : 03 64 05 50 08

ce.0601090J@ac-amiens.fr

Syndicat Scolaire « Les Hirondelles »

Président : M Thomas LESUEUR

president@sirs-leshirondelles.fr

Tél : 06 01 15 88 04

Secrétaire :

rpi@sirs-leshirondelles.fr

Tél : 03 64 05 50 07

Direction Périscolaire : Mme Audrey BACHEVILLERS

peri@sirs-leshirondelles.fr

Tél : 03 64 05 50 09

Direction Adjointe Périscolaire : Mme Isabelle BASTIN

peri@sirs-leshirondelles.fr

Tél : 03 64 05 50 09

Syndicat Scolaire "Les Hirondelles"

100, rue de la Clef des Champs - 60190 La Neuville-Roy

 : 03 64 05 50 07

 : rpi@sirs-leshirondelles.fr

http://www.sirs-leshirondelles.fr